



# Analyse des interrelations forestières au Bois du Héron

Balade nature  
(de 5 à 15 participants)

Mer 27 Mar 2024

09h - 11h30

 Belgique  
Rixensart



## Votre Guide

Françoise Baus

Avec Françoise, vous entrerez dans le monde souvent méconnu mais tellement magique des arbres et de l'intelligence du vivant !

## Aperçu

Le parc du château Héron abrite depuis 1950 l'Administration communale de Rixensart. Son petit bois d'à peine 14 ha, vestige de forêt ancienne, est traversé par le petit ruisseau monseigneur et regorge de biodiversité.

Sa gestion écologique et très peu intrusive en font un refuge de qualité pour les oiseaux forestiers et liés aux milieux humides. Riche en essences forestières variées, il est également ponctué d'arbres âgés et de nombreux microhabitats.

## Programme

Découverte du bois du héron et analyse de sa biodiversité.

*Le programme est donné à titre indicatif. Le guide pourra être amené à le modifier en fonction de la météo et afin de profiter au mieux des opportunités.*

## Prix

8 €	par adulte
3 €	par enfant de 12 à 18 ans
0 €	pour les enfants de moins de 12 ans

### Le prix comprend

- L'encadrement

### Le prix ne comprend pas

- Les collations
- Les boissons
- Les déplacements
- Les dépenses personnelles

## Infos pratiques

### Déplacement(s)

Les participants se rendent au lieu de rendez-vous par leurs propres moyens (lieu de rendez-vous communiqué après inscription, quelques jours avant l'activité en cas de repérage tardif effectué par la guide).

N'hésitez cependant pas à [nous contacter](#) si vous êtes intéressé par du covoiturage.

Sur place, déplacements à pied.

### À emporter

Vêtements adaptés à la météo, chaussures de marche, collations, boissons, ...

### Difficulté(s)

Pas de difficultés particulières, terrain boueux par endroit, chaussures de marche indispensables.

## Nous contacter

Place Communale 20c  
6230 Pont-à-Celles

Tel: +32 (0) 71/84.24.74  
[contact@defi-nature.be](mailto:contact@defi-nature.be)

**Horaires de bureau**  
Du lundi au vendredi: 9h - 17h

Avec le soutien de



Wallonie